



LA BOURBOULE

*Une équipe, un projet,
un avenir pour La Bourboule*



LISTE

David Dupic

ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026

Chères Bourbouliennes, chers Bourbouliens,

Les élections municipales des 15 et 22 mars 2026 approchent.
Notre liste a travaillé autour de trois axes: un constat, une méthode et un programme.

Aujourd'hui, il faut se pencher sur le constat .

La Bourboule est une ville singulière, riche d'une histoire thermale reconnue, d'un patrimoine architectural remarquable et d'un cadre naturel exceptionnel. Pourtant depuis trop longtemps, ces richesses sont insuffisamment valorisées, parfois négligées et leur potentiel reste largement sous-exploité.

LA BOURBOULE mérite mieux.

Elle mérite un projet ambitieux, réaliste et tourné vers l'avenir, capable de faire rayonner notre ville au-delà de nos montagnes tout en améliorant concrètement le quotidien de ceux qui y vivent.

Cependant "pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient".

Cette situation nous ne l'avons pas inventée mais constatée lors de nos consultations des acteurs économiques et des Bourbouliennes et Bourbouliens qui nous ont fait remonter leurs ressentis sur l'état de La Bourboule (voirie, état des bâtiments, signalétiques...).

Nous l'avons aussi constatée à la lecture du rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes du 30 octobre 2024 consultable sur notre site de campagne (www.labourboule2026.fr) ou sur le site de la Chambre Régionale des Comptes.

La situation est la suivante :

A. Sur les projets structurants :

Les projets structurants sont à priori une bonne chose, encore faut-il apprécier leurs conditions de réalisation et leur évolution :

1. Concernant l'acquisition des Thermes Choussy et des sources :

Cette acquisition a été faite pour 2 413 687€, soit 10% de plus que la valeur estimée par le pôle d'évaluation domaniale.

Cependant :

- aucune étude sur leur utilisation préalable à l'acquisition n'a été réalisée.
- aucun diagnostic obligatoire n'a été réalisé concernant les bâtiments.
- les sources thermales (Choussy et Fenestre) ne bénéficient d'aucun agrément pour leur utilisation et il est possible qu'elles ne puissent l'obtenir et qu'elles soient inutiles pour l'activité thermique.

2. Concernant les sources thermales : « une exploitation sans autorisation régulière »

L'exploitation des sources thermales se fait depuis la reprise des thermes en régie en 2009 sans autorisation officielle, en méconnaissance de la réglementation en vigueur.

Bien que la commune ait lancé un dossier de régularisation en 2019, celui-ci n'a pas encore été déposé, alors même que l'absence d'autorisation comporte des risques pouvant compromettre la pérennité de l'activité thermique actuelle, ***« la patience de l'autorité administrative en attente d'un dossier de régularisation ne pouvant se poursuivre indéfiniment »***.

3. Concernant les Grands Thermes :

a. Sur l'exploitation des Grands Thermes en régie : alors que 82% des stations thermales françaises sont gérées par des opérateurs privés, la commune a fait le choix d'une exploitation municipale en régie, ***« à rebours de la tendance nationale »***.

Les comptes de la régie présentent un excédent brut d'exploitation, une capacité d'autofinancement brut et un résultat d'exploitation qui sont tous négatifs, ce qui pourrait avoir pour conséquence l'impossibilité de payer la redevance 2026 (310 000 €) due à la commune et le salaire du directeur mis à disposition de la régie par la commune.

b. Sur l'activité des Grands Thermes :

Le Maire a choisi de faire des Grands Thermes un établissement de référence en matière de thermalisme médical avec une activité :

- à contre-courant de la tendance nationale visant à associer prévention santé, remise en forme et thermalisme.
- qui pourrait s'avérer catastrophique pour La Bourboule en cas de déremboursement des cures par la Sécurité Sociale, étant rappelé que de 2017 à 2025 la fréquentation thermique médicale est passée de 4 150 à 2 374 curistes.

c. Sur les travaux de restauration des Grands Thermes : un coût non maîtrisé, une partie du projet abandonné, d'importants travaux à faire:

Un constat alarmant :

- les travaux de restauration, initialement prévus à 8 millions d'euros, s'élèvent finalement à un coût prévisionnel de 13,4 millions d'euros et la Chambre des comptes relève **« un écart significatif entre l'estimation prévisionnelle en janvier 2021 et le montant du marché notifié »**.
- l'absence de diagnostic de la toiture préalable par un professionnel a entraîné des travaux supplémentaires à la charge de la commune, éventuels travaux que l'entreprise retenue (EIFFAGE) avait exclus de sa proposition, alors que son concurrent non retenu (Auvergne GCC) s'était engagé à prendre en charge.
- le financement de ces travaux supplémentaires a été effectué par l'abandon d'une partie du projet (espace remise en forme, panneaux photovoltaïques en toiture).
- le projet de maison médicale est reporté et une partie des professionnels contactés (médecin, kiné, dentiste) a abandonné le projet.
- une partie importante de la toiture (hall d'entrée et ancien service collectivités) n'a pas été restaurée, travaux indispensables et préalables, (évalués à 1 500 000 €) à la réalisation de la maison médicale.

4. Concernant la piscine.

La piscine profite à l'ensemble de la vallée, y compris aux touristes, mais son coût annuel de fonctionnement, représentant plus de 500 000 euros, est entièrement supporté par la commune.

La Chambre des comptes recommande de **« se rapprocher de la communauté de communes pour mettre fin à la gestion communale »**

B. Sur le tourisme :

La Chambre des comptes rappelle que **“la politique de développement touristique est gérée au niveau intercommunal suite à la création de la Communauté de Communes Massif du Sancy (CCMS) en 2000 et de l'office intercommunal en 2003. La stratégie touristique vise à développer la notoriété de l'ensemble du Massif du Sancy et à promouvoir un tourisme en toute saison, en partenariat avec la communauté voisine Dômes Sancy Artense”**.

Il ressort du site de la CCMS que la commune de La Bourboule n'est pratiquement pas concernée par les projets mis en place et la promotion de ses activités touristiques et thermales, faute :

- pour la commune de La Bourboule d'avoir sollicité la CCMS au titre de ses grands projets.
- pour les délégués communautaires d'avoir régulièrement siégé aux réunions.

C. Sur le personnel :

Il est étonnant de constater que dans une commune de l'importance de La Bourboule, les postes de :

- Directeur Général des Services chargé de la coordination générale des services et de la mise en œuvre des décisions politiques locales.
 - Directeur des Services Techniques chargé de la coordination technique des projets,
- ne sont pas pourvus et remplacés par une multiplicité de Directeurs sans hiérarchie, sous la seule autorité du Maire.

On peut légitimement s'interroger sur les raisons pour lesquelles :

- plusieurs directeurs ont décidé de quitter leur emploi peu de temps après avoir été recrutés.
- le Directeur de la Régie des Thermes et de la Directrice des Ressources Humaines sont en arrêt de travail depuis plusieurs mois, cette dernière ayant aussi déposé une requête au Conseil des Prudhommes pour harcèlement à l'encontre du Président de la Régie(Le Maire).

Ce constat n'a pas pour but de juger le passé mais de se tourner vers l'avenir en évitant de renouveler les erreurs.

Pour préparer cet avenir, la liste **"une équipe un projet, un avenir pour La Bourboule"** que j'ai l'honneur de conduire avec des femmes et des hommes motivés et disponibles, a mis en place une méthode et un programme, que nous vous présenterons dans notre prochain bulletin.

« Chères Bourbouliennes, chers Bourbouliens, notre équipe est consciente que notre réussite dépend de vous, comme l'avenir de La Bourboule dépend de nous tous. »

David DUPIC.

Pour la liste "une équipe, un projet, un avenir pour La Bourboule"

**NOTRE ENGAGEMENT : TRANSFORMER LA BOURBOULE EN UNE
STATION DE RÉFÉRENCE AU 21^E SIÈCLE.**

Rejoignez nous sur:

Site internet www.labourboule2026.fr:

 Une équipe, un projet, un avenir pour La
Bourboule

 labourboule2026